

Liberté Égalité Fraternité





A voir également...

#### Livrets du SDAGE:

Livret 1 – Contexte, élaboration et mise en œuvre du SDAGE

Livret 2 – Objectifs environnementaux du SDAGE

Livret 3 – Orientations et dispositions du SDAGE

Livret 4 – Annexes du SDAGE

#### <u>Documents d'accompagnement (DA)</u>:

DA1 – Présentation synthétique de la gestion de l'eau

DA2 – Synthèse sur la tarification et la récupération des coûts

DA3 – Résumé du Programme de Mesures

DA4 – Résumé du Programme de Surveillance

## DA5 - Dispositif de suivi du SDAGE

DA6 – Résumé des dispositions d'information et de consultation du public

DA7 – Synthèse des méthodes et critères mis en œuvre pour élaborer le SDAGE

DA8 – Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

# Document d'accompagnement n°5 : Dispositif de suivi du SDAGE

# Table des matières

5.1	Organisation du dispositif de suivi	5
	<ul><li>5.1.1 Définition et objectifs</li><li>5.1.2 Indicateurs et contributeurs</li></ul>	5 6
5.2	Liste des indicateurs du dispositif de suivi	8
5.3	Evolutions depuis le cycle précédent	10

## 5.1 Organisation du dispositif de suivi

## 5.1.1 Définition et objectifs

Le dispositif de suivi du SDAGE vise à évaluer la mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2022-2027, et notamment de ses orientations (cf. Livret 3 – Orientations et dispositions). Aussi appelé « tableau de bord » du SDAGE, il est actualisé a minima lors de la mise à jour du SDAGE puis tous les trois ans lors de la mise à jour de l'analyse des caractéristiques du bassin ou du groupement de bassins¹.

La portée de cet outil est multiple :

- il permet de visualiser les effets du SDAGE sur les milieux aquatiques et la ressource en eau ;
- régulièrement examiné par le Comité de Bassin, il traduit **les principaux enjeux du bassin** Artois Picardie et donne des **clés de gestion aux acteurs** concernés,
- constitué d'indicateurs accessibles au public, il a un rôle pédagogique et peut servir de support de communication au sujet du SDAGE;
- construit et porté à connaissance des différents partenaires, il est vecteur d'une **coopération inter-organismes** tout au long du cycle.

Le tableau de bord est ainsi constitué d'**indicateurs environnementaux**, limités à un nombre restreint afin d'une part de faciliter sa gestion (collecte et représentation des données) et d'autre part d'en assurer la pérennité. Ces données doivent être **facilement accessibles et régulièrement mises à jour**. Les résultats doivent être interprétables et apporter une image représentative des phénomènes à l'échelle du bassin. Les méthodes utilisées et les biais doivent de plus être connus et précisés pour chaque indicateur.

Le tableau de bord du bassin Artois Picardie ainsi proposé suit les exigences réglementaires. Sa première édition correspondra au **début de la période d'application** du SDAGE (2022) et rendra compte des résultats des actions en fin de SDAGE 2016-2021. Puis, un **bilan à mi-parcours** (2025) est effectué. Enfin un **résultat des actions** sera produit lors de la fin du SDAGE (2027).

Les différents tableaux de bord sont disponibles sur le site internet du portail de bassin Artois-Picardie.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> 1° du II de l'article L212-1 du code de l'environnement

#### 5.1.2 Indicateurs et contributeurs

#### 5.1.2.1 Cadrage national

L'arrêté ministériel du 17 mars 2006 modifié relatif au contenu des SDAGE prévoit que le dispositif de suivi comprenne au moins **14 groupes d'indicateurs nationaux** :

- 1. l'évaluation de l'état des eaux et l'atteinte des objectifs définis dans le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux ;
- 2. l'évaluation de l'état des différents éléments de qualité de l'état écologique au droit des sites de contrôle;
- 3. la réduction des émissions de chacune des substances prioritaires ;
- 4. l'évaluation de l'état des eaux de baignades ;
- 5. l'évaluation de l'état des eaux conchylicoles;
- 6. l'accessibilité et la fréquentation des cours d'eau par un ou des poissons migrateurs ;
- 7. le dépassement des objectifs de quantité aux points nodaux ;
- 8. les volumes d'eau prélevés en eau souterraine et en eau de surface et leur ventilation par secteur d'activité ;
- 9. la conformité aux exigences de collecte et de traitement des eaux résiduaires urbaines ;
- 10. la délimitation des aires d'alimentation des captages et la réalisation des plans d'actions ;
- 11. la restauration de la continuité au droit des ouvrages situés sur les cours d'eau classés au titre du 2° de l'article L214-17 du Code l'environnement ;
- 12. la couverture des zones de répartition des eaux par des organismes uniques de gestion collective ;
- 13. le développement des schémas d'aménagement et de gestion des eaux et des contrats de rivières;
- 14. la récupération des coûts par secteur économique.

Le tableau de bord du bassin Artois Picardie est composé **d'indicateurs nationaux obligatoires**, mais aussi **d'indicateurs propres au bassin** adaptés aux dispositions du SDAGE et à son évolution depuis le cycle précédent (nouvelles orientations par exemple).

#### **5.1.2.2 Typologie des indicateurs**

Les indicateurs suivent le **modèle Pressions-Etat-Réponses** (PER) et précisent ainsi les pressions subies par l'environnement, la condition environnementale ou encore les réponses apportées par la société. Ils peuvent donc être de type :

- « état » : donnent une image de la qualité de l'environnement et de son évolution dans le temps ;
- « pressions »: décrivent les pressions exercées par les activités anthropiques sur l'environnement (directes ou indirectes);
- « **réponses** » : reflètent l'implication des acteurs en réponse aux problématiques environnementales identifiées (individuelles ou collectives).

Pour le cycle 2022-2027, **36 indicateurs** ont été retenus, parmi lesquels **19 indicateurs nationaux** et **17 indicateurs bassin**.

Le présent document vise à donner un cadre aux futurs tableaux de bord pour le cycle 2022-2027.

#### 5.1.2.3 Contributeurs à la donnée

Pour une transversalité optimisée entre les différents politiques publiques, ces indicateurs sont, pour certains, liés au **Plan de Gestion des Risques Inondation** (PGRI) ou repris au sein du **Document Stratégique de Façade** (DSF).

Comme indiqué précédemment, les producteurs de données sont multiples :

- Agence de l'Eau Artois Picardie;
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement [DREAL] ;
- Directions Départementales du Territoire (et de la Mer) [DDT(M)];
- Direction Interrégionale de la Mer [DIRM];
- Agence Régionale de la Santé [ARS];
- Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la MER [IFREMER];
- Office Français de la Biodiversité [OFB];
- Services de Police des Eaux ;
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt [DRAAF] ;
- Et autres (chambres d'agricultures, etc.).

Le Tableau 1 de la partie 5.2 présente par ailleurs les contributeurs de chaque indicateur pré-fléché pour les futurs tableaux de bord.

# 5.2 Liste des indicateurs du dispositif de suivi

SDAGE 2022-2027				Typologie		
Enjeu	Orientation	Indicateurs	Indexation (B:bassin; N:national)	(état, pression, réponse)	Contributeurs	
		Etat/potentiel écologique des masses d'eau de surface	N1b	Etat	AEAP	
		Etat chimique des masses d'eau de surface	N1c	Etat	AEAP	
		Etat chimique des masses d'eau de surface selon le biote	B51	Etat	AEAP	
des eau	tion de l'état ux et atteinte	Etat quantitatif des masses d'eau souterraines	N1e	Etat	DREAL-BRGM- AEAP	
	bjectifs du SDAGE	Etat chimique des masses d'eau souterraines	N1f	Etat	AEAP	
		Etat global des masses d'eau souterraines	N1d	Etat	DREAL-BRGM- AEAP	
		Evaluation de l'état des différents éléments de qualité de l'état écologique au droit des sites de contrôle	N2	Etat	AEAP	
	A-01	Suivi de la mise en œuvre de la directive ERU	N9	Réponse	DREAL	
	A-01	Evolution de la pression ponctuelle globale	B15	Pression	AEAP	
	A-03	Pression azotée diffuse	B46	Pression	AEAP	
	A-04	Superficies de prairies permanentes	B48	Réponse	DRAAF	
	A-05, C-04	Entretien et restauration des cours d'eau	B31	Réponse	AEAP	
A	A-06 A-09 A-10	Franchissabilité et fréquentation des cours d'eau (à la fois en montaison et en dévalaison) des poissons migrateurs depuis la mer	N6	Réponse	OFB-DREAL	
		Restauration de la continuité écologique des cours d'eau	N11	Réponse	DREAL-AEAP	
		Evolution des zones humides	B33	Réponse	AEAP	
		Artificialisation du territoire	B49	Pression	DREAL	
		Réduction des émissions de substances prioritaires	N3	Réponse	DREAL-AEAP	
		Quantité de produits phytosanitaires vendue d bassin		B19	Pression	AEAP
		Evolution du nombre de sites pollués répertoriés	B36	Réponse	DREAL	
	B-01	Protection des captages (AAC et programmes d'actions)	N10	Réponse	DREAL-AEAP	
		Protection des captages (DUP)	B42a, B44c	Réponse	ARS	
В	<b>D</b> 22	Etiages : dépassement des débits de crise	N7	Etat	DREAL	
	B-02	Volumes d'eau prélevés dans les eaux de surface du bassin	N8a	Pression	AEAP	

SDAGE 2022-2027			Indexation	Typologie		
Enjeu	Orientation	Indicateurs	(B: bassin; N: national)	(état, pression, réponse)	Contributeurs	
		Volumes d'eau prélevés dans les eaux souterraines du bassin	N8b	Pression	AEAP	
	B-03	Organismes uniques de gestion collective (OUGC) des prélèvements d'eau pour l'irrigation	N12	Réponse	DREAL	
	B-05	Rendement des réseaux d'alimentation en eau potable (AEP)	B21	Réponse	AEAP	
С	C-01	Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire	B47	Réponse	DREAL	
	C-02	Démarche de lutte contre l'érosion	B22	Réponse	AEAP	
		Qualité des eaux de baignade	N4	Etat	ARS-AEAP	
D	D-01	Classement sanitaire des zones de production et de reparcage des coquillages vivants	N5	Etat	DREAL	
	D-05	Flux continentaux en azote et en phosphore rejetés en mer	B25	Pression	DREAL	
	E-01	Etat d'avancement des SAGE et des démarches territoriales	N13	Réponse	AEAP	
_	E-03 Baromètre "perception des thèmes de l'eau"		B37	Réponse	AEAP	
E	E-05	Taux de récupération des coûts	N14	Réponse	AEAP	
	E-05 Evolution du prix moyen de l'eau selon 5 composantes et par SAGE		B38	Réponse	AEAP	
	E-06	Changement climatique	B50, B39	Etat	DREAL-AEAP	

Tableau 1: Liste des indicateurs du dispositif de suivi du SDAGE 2022-2027

# 5.3 Evolutions depuis le cycle précédent

Au cours du cycle 2016-2021, comme cela a été précisé précédemment, plusieurs tableaux de bord ont été réalisés et publiés sur le site internet du portail de bassin Artois-Picardie :

- **le tableau de bord 2016**, présentant le bilan du cycle 2010-2015 et l'état initial du cycle 2016-2021;
- le tableau de bord 2019, qui a fait un bilan à mi-cycle;
- **le tableau de bord 2022**, à venir, qui doit réaliser un bilan du cycle 2016-2021 et présenter l'état initial du cycle 2022-2027.

Des évolutions en termes d'indicateurs suivis ont eu lieu entre-temps, comme cela est synthétisé au sein du Tableau 2 : Evolution du nombre d'indicateurs des TB 2016 à 2022.

	TB 2016	TB 2019	TB 2022 à venir
Nombre d'indicateurs suivis	38	37	36

Tableau 2 : Evolution du nombre d'indicateurs des TB 2016 à 2022

Ces évolutions peuvent avoir différentes causes :

- faire suite à de **forts enjeux** ou à des **demandes** lors des instances ou groupes de travail ;
- dans l'objectif d'être au croisement de plusieurs **politiques publiques**;
- afin d'enrichir l'indicateur;
- pour valoriser le travail effectué et fournir des outils aux gestionnaires et collectivités;
- en dépit du travail mené de manière préalable afin de s'assurer de la pérennité des données, des modifications peuvent survenir (évolutions de la réglementation, arrêt de production de la donnée etc.);
- la forme peut également évoluer : évolution des titres, fusion d'indicateurs, ....

Le tableau ci-dessous justifie les modifications survenues au cours du cycle 2016-2021 :

	TB 2016		ТВ	2019	TB 2022		
Indicateurs	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications	
Etat/potentiel	megration	oustineations.	megration	Gastineations	megration	oustineations .	
écologique des masses	. /		./				
d'eau de surface	<b>V</b>		V		V		
Etat chimique des			•		,		
masses d'eau de surface	<b></b>				$\checkmark$		
Etat chimique des						Stratégie surveillance sur	
masses d'eau de surface					./	les substances avec le	
selon le biote					•	biote	
Etat quantitatif des						Diote	
masses d'eau	. /		. /		. /		
souterraines	<b>V</b>		V		V		
Etat chimique des							
masses d'eau			/		/		
souterraines	<b>V</b>				<b>V</b>		
Etat global des masses							
d'eau souterraines	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>		
Evaluation de l'état des	<u> </u>		•		•		
différents élé-ments de							
qualité de l'état							
•	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>		
écologique au droit des sites de contrôle	-		•		•		
Suivi de la mise en							
	,		,		,		
œuvre de la directive	<b>V</b>				<b>V</b>		
ERU							
Evolution de la pression	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>		
ponctuelle globale	*		•		•		
Chartes « vers le zéro	,		,			Devenues	
phyto » d'entretien des	<b>V</b>				X	réglementaires	
espaces publics				A 0. I			
Balance globale azotée				Arrêt de			
(BGA) par type			×	l'observatoire			
d'exploitation	<b>V</b>			des pratiques			
•				agricoles			
Pourcentage de sols nus				Arrêt de			
en période de risque,	<b>/</b>		X	l'observatoire			
par année (en et hors ZV	•			des pratiques			
2007)				agricoles			
			,	Compense la	,		
Pression azotée diffuse			<b>V</b>	suppression du	<b>V</b>		
				BGA			
Superficies de prairies					/	Demande GT et	
permanentes					<b>V</b>	instances	
Etat							
hydromorphologique	<b>/</b>		<b>\</b>		X	Pas de mise à jour de la	
des masses d'eau cours	•		•		•	donnée tous les 3 ans	
d'eau							

	TB 2016		TB 2019		TB 2022	
Indicateurs	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications
Entretien et						
restauration des cours	<b>/</b>					
d'eau	•		•		•	
Cantonta da milian	,		~			Intégration dans « état
Contrats de milieu			X			d'avancement SAGE »
Curago dos cours d'oau	\ <u>/</u>			Hétérogénéité	~	
Curage des cours d'eau	<u> </u>			des données	×	
Franchissabilité et						
fréquentation des cours						
d'eau (à la fois en			,		,	Intégration de l'aspect
montaison et					<b>V</b>	fréquentation
dévalaison) des						requentation
poissons migrateurs						
depuis la mer						
Restauration de la						
continuité écologique	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>	
des cours d'eau					-	
Evolution des zones	. /		. /		. /	
humides	<u> </u>				<u> </u>	
Artificialisation du						Demande des instances
territoire					<b>\</b>	Demande des instances
Réduction des						
émissions de sub-	. /				. /	
stances prioritaires	V		V		<u> </u>	
Quantités de produits						
phytosanitaires vendues	<b>/</b>		$\checkmark$		<b>/</b>	
dans le bassin						
Evolution du nombre de					./	
sites pollués					<u> </u>	
Protection des captages						
(AAC et programmes			/		,	
d'actions)	<u> </u>				<b>V</b>	
Protection des captages	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>	
(DUP)	-					
Etiages : dépassement						
des débits de crise			<u> </u>		<b>v</b>	
Volumes d'eau prélevés	,				,	
dans les eaux de surface	<b>/</b>		$\checkmark$		<b>/</b>	
du bassin						
Volumes d'eau prélevés						
dans les eaux						
souterraines du bassin	<u> </u>		<u> </u>		<u> </u>	
Organismes uniques de						
gestion collective	<b>/</b>		<b>/</b>			
(OUGC) des	•		•		•	
prélèvements d'eau						
pour l'irrigation						

	TB 2016		TB 2019		TB 2022	
Indicateurs	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications	Intégration	Justifications
Pluviométrie	<b>\</b>		<b>✓</b>		×	Intégration potentielle dans le changement climatique
Rendement des réseaux d'alimentation en eaux potable (AEP)	<b>&gt;</b>		<b>✓</b>		<b>/</b>	
Prise en compte du risque inondation dans l'aménagement du territoire			<b>✓</b>	Lien avec le PGRI	<b>✓</b>	
Démarche de lutte contre l'érosion	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>	
Qualité des eaux de baignade	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>	
Classement sanitaire des zones de production et de reparcage des coquillages vivants	<b>/</b>		<b>✓</b>		<b>✓</b>	
Flux continentaux en azote et en phosphore rejetés en mer	<b>&gt;</b>		<b>✓</b>		<b>/</b>	
Etat d'avancement des SAGE	<b>\</b>		<b>✓</b>		<b>/</b>	Intégration de l'aspect contrats de rivières
Baromètre « perception des thèmes de l'eau »	<b>/</b>		<b>/</b>		<b>/</b>	
Taux de récupération des coûts	<b>✓</b>		<b>✓</b>		<b>/</b>	
Evolution du prix moyen de l'eau selon 5 composantes et par SAGE	<b>&gt;</b>		<b>✓</b>		<b>✓</b>	
Prix moyen des services de l'eau par territoire de SAGE	<b></b>		<b>/</b>		×	Intégration au sein de l'indicateur précédent
Changement climatique					<b></b>	Nouvelle orientation

Tableau 3: Ajouts, suppressions et changements des indicateurs au cours du cycle 2016-2021

#### <u>Légende du Tableau 3</u>:

Indicateur intégré au sein du TB

X Indicateur supprimé par rapport au TB précédent

#### **LIVRETS**

Livret 1

Contexte élaboration et mise en œuvre du SDAGE

Objectifs environnementaux du SDAGE

Orientations et dispositions du SDAGE

Livret 4
Annexes du SDAGE

#### **DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT (DA)**

Présentation synthétique de la gestion de l'eau

Synthèse sur la tarification et la récupération des coûts

Résumé du Programme de Mesures

Résumé du Programme de Surveillance

| **DA5** | Dispositif de suivi du SDAGE

DA6
Résumé des dispositions d'information et de consultation du public

Synthèse des méthodes et critères mis en œuvre pour élaborer le SDAGE

Stratégie d'Organisation des Compétences Locales de l'Eau (SOCLE)

#### **PROGRAMME DE MESURES**

PDM 2022-2027

Document téléchargeable depuis la médiathèque du portail de bassin Artois-Picardie : www.artois-picardie.eaufrance.fr > Doc et médiathèque > Documents liés aux directives







